

„ par un second ; à une condition si infame , je  
 „ renonce de bon cœur à la vie , qui ne m'est  
 „ déjà que trop odieuse. Eh ! que me serviroit de  
 „ prolonger de tristes jours que je ne devrois  
 „ qu'à la calomnie. „

Après avoir rapporté le supplice horrible de  
 Molay & du frere du Dauphin d'Auvergne,  
 l'auteur ajoute. „ Que Rome nous vante après  
 „ cela son Mutius-Scævola , Syracuse son Théo-  
 „ dore , & la Grece son Anaxarque ; pour moi ,  
 „ dit Zant-Fliet , j'estime leur courage de beau-  
 „ coup inférieur à celui des Templiers : ceux-  
 „ ci , en se confessant coupables , pouvoient évi-  
 „ ter la mort ; ceux-là , convaincus & sous la  
 „ puissance de leurs ennemis , ne pouvoient s'é-  
 „ chapper. Le désespoir & l'orgueil animoient  
 „ les premiers , le repentir & la conscience fai-  
 „ soient agir les seconds. Théodore aime mieux  
 „ périr que de découvrir ses complices ; Mo-  
 „ lay se déclare digne de mort pour avoir  
 „ calomnié ses freres : Scævola , la main dans  
 „ un brasier , fait voir à Porfenna ce dont est  
 „ capable un chevalier Romain qui se dévoue  
 „ pour sa patrie ; les Templiers , réduits en cen-  
 „ dres , apprennent à Philippe ce que peut sur  
 „ l'esprit d'un chevalier chrétien l'amour de la  
 „ vérité & la vive appréhension des jugemens  
 „ de Dieu. „

L'auteur discute amplement l'ajournement de  
 Clément V , fait par le grand-maitre au milieu  
 du bûcher , & réfute ceux qui ont prétendu en  
 contester la réalité. „ Il me paroît étrange que le  
 „ Pere Alexandre & le Pere Amat de Graveffon ,  
 „ son confrere , aient traité de fabuleux les ajour-  
 „ nemens dont nous avons parlé , par cette seule  
 „ raison que S. Antonin & quelques autres ne  
 „ les ont pas rapportés : les preuves positives